

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 7 juillet 2014**

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue le lundi 7 juillet 2014 à 20h00, à la salle du Conseil municipal située au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville, et à laquelle sont présents Monsieur le maire Mario van Rossum, Mesdames les conseillères Diane Thériault et Carole Laroche ainsi que Messieurs les conseillers André Côté, Daniel Bonneau, Philippe Aeschlimann et Gaétan Coutu.

Les membres du Conseil municipal forment quorum sous la présidence du maire. Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente. Monsieur Marc Drouin, officier désigné, est également présent.

**1- Ouverture de la séance**

À 20h00, le maire fait lecture de la prière et souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette séance.

**2- Adoption de l'ordre du jour**

2014-07-170

Copie de l'ordre du jour est remise aux membres du Conseil municipal. Lecture en est faite.

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Approbation des procès-verbaux
- 4- Affaires financières :
  - 4.1 Comptes à payer
  - 4.2 Période de questions
- 5- Correspondance
- 6- Nomination d'un nouveau maire suppléant
- 7- Secrétaire municipale : démission
- 8- Fermeture du bureau municipal pour les vacances
- 9- Calendrier 2014 des séances ordinaires du Conseil municipal : modification
- 10- Assurances municipales : renouvellement pour 2014-2015
- 11- Assurances municipales : contrat pour l'évaluation professionnelle des bâtiments municipaux
- 12- Société canadienne des postes : améliorations au Protocole du service postal canadien
- 13- Entretien préventif des systèmes de climatisation et de chauffage du bureau municipal, du Centre municipal et du Chalet des loisirs : contrats
- 14- Bureau municipal et Centre municipal : remplacement de lumières extérieures
- 15- Projet d'implantation de bornes électriques de la MRC du Haut-Richelieu
- 16- Régie intermunicipale d'incendie : loyers (bureau et caserne) pour l'année 2015
- 17- Fourrière pour chiens : résultat de l'appel de candidatures
- 18- Voirie :
  - 18.1 Signalisation routière : commande de fournitures
  - 18.2 Entretien d'hiver des chemins et des rues : appel d'offres public
  - 18.3 Déneigement des cours, des trottoirs et des bornes d'incendie : appel d'offres par invitation
- 19- Eau potable : achat de réactifs pour le traitement de l'eau

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 7 juillet 2014**

20- Urbanisme :

20.1 Développement domiciliaire de la zone Ra-10 : demande de modification au plan d'aménagement d'ensemble (PAE)

20.2 Demande de modification du règlement de zonage afin de permettre les poules dans la zone blanche

21- Coordonnatrice des loisirs : démission

22- Fête nationale 2014 : bilan financier préliminaire

23- Campagne de vaccination contre l'influenza saisonnière : demande pour le prêt du Centre municipal

24- Bibliothèque municipale : matériel informatique usagé

25- Bibliothèque municipale : achat d'une imprimante

26- Terrain des loisirs : aménagement de la butte pour glisser

27- Festival de compétitions western de Sainte-Brigide : soumission d'un projet pour le Pacte rural

28- Les Amis du folklore : prêt du Centre municipal à titre gratuit

29- Fondation Les Foyers Farnham : demande de commandite

30- Rapports de l'officier désigné, du maire et des comités

31- Varia

32- Période de questions

33- Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé.

Le « Varia » demeure ouvert.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3- Approbation des procès-verbaux**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2014**

2014-07-171

Considérant que les membres du Conseil municipal ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 juin 2014;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 juin 2014, tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 juin 2014**

2014-07-172

Considérant que les membres du Conseil municipal ont reçu copie du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 10 juin 2014;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 10 juin 2014, tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 7 juillet 2014**

**4- Affaires financières**

**4.1 Comptes à payer**

2014-07-173

Une liste des comptes à payer au 7 juillet 2014 préparée par la directrice générale et secrétaire-trésorière et totalisant un montant de 49 591,97 \$ est présentée aux membres du Conseil municipal. Lecture en est faite.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU d'autoriser le paiement des comptes présentés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

---

Murielle Papineau, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**4.2 Période de questions**

Le maire invite les personnes présentes dans la salle à poser leurs questions concernant les affaires financières de la Municipalité.

**5- Correspondance**

2014-07-174

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du Conseil municipal la liste de la correspondance reçue en date du 7 juillet 2014. Lecture en est faite.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann

ET RÉSOLU d'accepter le dépôt de la correspondance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Caserne d'incendie : éclairage de sécurité et panneaux indiquant les issues**

2014-07-175

Considérant la résolution numéro Ri-2014-06-553 de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville demandant à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville d'acheter et d'installer dans la caserne d'incendie (section garage et section salle de réunion) un éclairage de sécurité en cas de panne de courant ainsi que des panneaux éclairés indiquant les issues du bâtiment;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 7 juillet 2014**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann

ET RÉSOLU d'autoriser l'achat et l'installation d'un éclairage de sécurité en cas de panne de courant ainsi que des panneaux éclairés indiquant les issues, et ce, pour la section garage et la salle de réunion de la caserne d'incendie.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6- Nomination d'un nouveau maire suppléant**

2014-07-176

Considérant qu'il est d'usage que chaque conseiller et conseillère de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville soit nommé à titre de maire suppléant pour une période de huit mois au cours de son mandat de quatre ans;

Considérant que Monsieur le conseiller André Côté a agi à titre de maire suppléant de novembre 2013 à juin 2014 (réf. résolution No 2013-11-231);

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU:

- de nommer Madame la conseillère Diane Thériault à titre de mairesse suppléante pour une période de huit mois, soit de juillet 2014 à février 2015 inclusivement;
- qu'elle soit autorisée à signer les chèques, les effets bancaires et tous les autres documents jugés pertinents à la gestion des comptes bancaires détenus à la Caisse Desjardins du Haut-Richelieu, en l'absence du maire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7- Secrétaire municipale : démission**

2014-07-177

Considérant la lettre de démission datée du 1<sup>er</sup> juillet 2014 de Madame Danielle Boisvert, secrétaire municipale, dont le maire fait lecture;

Considérant que ce poste doit être comblé;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU :

- de publier un appel de candidatures pour un poste de secrétaire-réceptionniste sur le site de Québec Municipal, sur le site Internet de la Municipalité ainsi que dans le prochain bulletin municipal *La Flûte*;
- de fixer la date limite pour la réception des curriculum vitae au 4 août 2014 à 16h00.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8- Fermeture du bureau municipal pour les vacances**

2014-07-178

Considérant que Madame Danielle Boisvert, secrétaire municipale, quittera son poste le 16 juillet 2014;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 7 juillet 2014**

Considérant que Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, sera en vacances du 21 juillet au 1<sup>er</sup> août 2014 inclusivement et qu'il n'y aura donc personne pour s'occuper de l'accueil durant ces deux semaines;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU que, durant la période estivale, le bureau municipal soit fermé du 21 juillet au 1<sup>er</sup> août 2014 inclusivement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9- Calendrier 2014 des séances ordinaires du Conseil municipal :  
modification**

**2014-07-179**

Considérant que la séance ordinaire du mois d'août du Conseil municipal a été fixée au lundi 4 août 2014 (réf. résolution No 2013-12-255);

Considérant que, durant la période estivale, le bureau municipal sera fermé du 21 juillet au 1<sup>er</sup> août 2014 inclusivement (réf. résolution No 2014-07-178);

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann

ET RÉSOLU de modifier le calendrier 2014 des séances ordinaires du Conseil municipal afin de reporter au lundi 11 août à 20h00 la séance qui était fixée au lundi 4 août 2014.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10- Assurances municipales : renouvellement pour 2014-2015**

**2014-07-180**

Considérant la lettre de La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) datée du 9 mai 2014 concernant le renouvellement des assurances municipales pour 2014-2015;

Considérant que les membres du Conseil municipal ont reçu copie des conditions de renouvellement pour 2014-2015;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU d'autoriser le renouvellement des assurances municipales pour 2014-2015, selon les conditions proposées par la MMQ, le tout pour un montant de 26 538 \$ incluant toutes les taxes applicables.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

---

Murielle Papineau, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 7 juillet 2014**

**11- Assurances municipales : contrat pour l'évaluation professionnelle des bâtiments municipaux**

2014-07-181

Considérant que les bâtiments municipaux de plus de 30 ans doivent faire l'objet d'une évaluation professionnelle à tous les cinq ans;

Considérant que les bâtiments suivants doivent être évalués : bureau municipal, Centre municipal, Chalet des loisirs, ainsi que garage municipal et caserne d'incendie;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU d'octroyer le contrat pour l'évaluation professionnelle des bâtiments municipaux à Sylvestre Leblond & Associés, évaluateurs agréés, selon les termes de l'offre de service datée du 29 mai 2014, le tout pour un montant de 1 500 \$ plus toutes les taxes applicables.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12- Société canadienne des postes : améliorations au Protocole du service postal canadien**

2014-07-182

Considérant qu'en 2014, le gouvernement fédéral reverra sa façon de gérer le service postal public en effectuant un examen du Protocole du service postal canadien;

Considérant que cet exercice pourrait donner lieu à une réduction, à la privatisation ou à la déréglementation du service postal;

Considérant que la Société canadienne des postes a déjà procédé à une énorme réduction de services en fermant ou en réduisant la taille de bureaux de poste publics, en éliminant la livraison à des boîtes aux lettres rurales et en réduisant le nombre de boîtes aux lettres publiques;

Considérant que la Société canadienne des postes et le gouvernement fédéral pourraient envisager d'offrir, comme de nombreuses autres administrations postales dans le monde, de nouveaux services financiers (ex. paiement des factures, services liés aux assurances, services bancaires);

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU de demander à la Ministre responsable de la Société canadienne des postes :

- de permettre à la population de faire valoir son point de vue durant l'examen du Protocole du service postal canadien;
- de maintenir le caractère public des bureaux de poste situés dans les petites villes ou en région rurale;
- de prendre en considération de nouvelles façons de générer des revenus postaux, incluant la prestation de services financiers.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 7 juillet 2014**

**13- Entretien préventif des systèmes de climatisation et de chauffage du bureau municipal, du Centre municipal et du Chalet des loisirs : contrats**

2014-07-183

Considérant que, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014, la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a signé des contrats avec la firme Leprohon inc. pour l'entretien préventif des systèmes de climatisation et de chauffage du bureau municipal (contrat No 5080) et du Centre municipal (contrat No 5015) (réf. résolution No 2013-05-101);

Considérant que de nouveaux contrats ont été transmis à la Municipalité par la firme Leprohon inc. pour l'entretien préventif des systèmes de climatisation et de chauffage, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015, comme suit :

- bureau municipal (contrat No 5080) : 638 \$ plus taxes;
- Centre municipal (contrat No 5015) : 1 286 \$ plus taxes;
- Chalet des loisirs (contrat No 5354) : 586 \$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU :

- d'approuver les nouveaux contrats d'entretien préventif des systèmes de climatisation et de chauffage du bureau municipal, du Centre municipal et du Chalet des loisirs avec la firme Leprohon inc., pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015, le tout pour un montant total de 2 510 \$ plus toutes les taxes applicables;
- d'autoriser Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer les trois contrats pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**14- Bureau municipal et Centre municipal : remplacement de lumières extérieures**

2014-07-184

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Carole Laroche

ET RÉSOLU d'autoriser le remplacement de lumières extérieures au bureau municipal et au Centre municipal par Ghislain Côté inc., entrepreneur électricien, le tout pour un montant de 400,50 \$ plus toutes les taxes applicables.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**15- Projet d'implantation de bornes électriques de la MRC du Haut-Richelieu**

Le dossier concernant le projet d'implantation de bornes électriques de la MRC du Haut-Richelieu est reporté à une séance ultérieure du Conseil municipal.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 7 juillet 2014**

**16- Régie intermunicipale d'incendie : loyers (bureau et caserne) pour l'année 2015**

2014-07-185

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville loue à la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville un espace au bureau municipal situé au 555, rue Principale pour loger l'administration de la Régie intermunicipale d'incendie ainsi qu'un espace dans le bâtiment municipal situé au 720-722, rue Principale pour loger la caserne d'incendie;

Considérant que l'indice des prix à la consommation (IPC) pour la province de Québec, de mai 2013 à mai 2014, est de 1,6 %;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU de fixer les loyers de la Régie intermunicipale d'incendie, pour l'année 2015, comme suit :

- 271,67 \$ par mois pour la location d'un espace au bureau municipal situé au 555, rue Principale (augmentation de 1,6 % par rapport au loyer de l'année 2014);
- 30,65 \$ le mètre carré pour la location d'un espace de 275,3 mètres carrés dans le bâtiment municipal situé au 720-722, rue Principale (aucune augmentation par rapport au loyer de l'année 2014).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**17- Fourrière pour chiens : résultat de l'appel de candidatures**

La Municipalité a publié dans les journaux locaux un appel de candidatures pour obtenir les services d'une fourrière pour chiens, incluant la capture, l'hébergement et l'euthanasie des chiens, s'il y a lieu (réf. résolution No 2014-06-166).

Suite à cet appel de candidatures, la Municipalité n'a reçu aucune offre de service.

**18- Voirie**

2014-07-186

**18.1 Signalisation routière : commande de fournitures**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d'autoriser l'achat, chez Martech inc., de diverses fournitures pour la signalisation routière, le tout pour un montant de 597 \$ plus les frais de transport et toutes les taxes applicables.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**18.2 Entretien d'hiver des chemins et des rues : appel d'offres public**

Le dossier concernant l'appel d'offres public pour l'entretien d'hiver des chemins et rues de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville est reporté à une séance ultérieure du Conseil municipal.



**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 7 juillet 2014**

**18.3 Déneigement des cours, des trottoirs et des bornes d'incendie : appel d'offres par invitation**

2014-07-187

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Carole Laroche

ET RÉSOLU d'autoriser la préparation et l'envoi d'un appel d'offres par invitation en vue d'obtenir des soumissions pour le déneigement des cours, des trottoirs et des bornes d'incendie pour les saisons d'hiver 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**19- Eau potable : achat de réactifs pour le traitement de l'eau**

2014-07-188

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d'autoriser l'achat, chez John Meunier inc., de réactifs pour le traitement de l'eau potable, le tout pour un montant de 394,40 \$ plus toutes les taxes applicables.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**20- Urbanisme**

**20.1 Développement domiciliaire de la zone Ra-10 : demande de modification au plan d'aménagement d'ensemble (PAE)**

2014-07-189

Considérant que les promoteurs du Projet domiciliaire Entre 4 Monts inc. ont déposé une demande et un plan datés du 10 juin 2014 afin d'ajouter l'usage « habitation unifamiliale isolée » pour les lots 4 981 583 à 4 981 592 inclusivement;

Considérant que cette demande de modification n'augmente pas le nombre d'unités d'habitation dans la zone Ra-10 par rapport au plan d'aménagement d'ensemble initial;

Considérant que les promoteurs pensent que l'ajout de cet usage améliorerait la vente des terrains ainsi que la rapidité de la croissance du développement;

Considérant la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme (réf. résolution No 2014-108);

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU d'autoriser l'ajout de l'usage « habitation unifamiliale isolée » pour les lots 4 981 583 à 4 981 592 inclusivement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 7 juillet 2014**

**20.2 Demande de modification du règlement de zonage afin de permettre les poules dans la zone blanche**

Considérant que le propriétaire du 493, 9<sup>e</sup> Rang a fait une demande de modification du règlement de zonage afin de permettre l'élevage de poules dans le périmètre urbain (zone blanche);

2014-07-190

Considérant que cette demande pourrait créer des problèmes d'odeur, de bruit et d'insalubrité dans certains secteurs de la Municipalité où la densité d'occupation est plus élevée;

Considérant qu'il serait difficile d'appliquer adéquatement une réglementation à ce sujet;

Considérant la recommandation défavorable du Comité consultatif d'urbanisme (réf. résolution No 2014-107);

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann

ET RÉSOLU de ne pas autoriser l'élevage de poules à l'intérieur du périmètre urbain de la Municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**21- Coordonnatrice des loisirs : démission**

Le maire fait lecture de la lettre de démission datée du 20 juin 2014 de Madame Alissa Gosselin-Audet, coordonnatrice des loisirs.

**22- Fête nationale 2014 : bilan financier préliminaire**

La directrice générale et secrétaire-trésorière informe les membres du Conseil municipal que le bilan financier préliminaire de la Fête nationale 2014 fait état de revenus de 16 979,25 \$ et de dépenses de 15 664,97 \$.

**23- Campagne de vaccination contre l'influenza saisonnière : demande pour le prêt du Centre municipal**

2014-07-191

Considérant la lettre datée du 10 juin 2014 du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) La Pommeraie concernant la campagne de vaccination contre l'influenza saisonnière;

Considérant que le CSSS La Pommeraie aimerait pouvoir utiliser le Centre municipal, sans frais de location, pour offrir la vaccination aux citoyens de Sainte-Brigide-d'Iberville le 25 novembre 2014 de 13h00 à 16h00;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU d'autoriser le CSSS La Pommeraie à utiliser le Centre municipal, sans frais de location, pour offrir la vaccination le 25 novembre 2014 de 13h00 à 16h00.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 7 juillet 2014**

**2014-07-192**      **24- Bibliothèque municipale : matériel informatique usagé**

Considérant que le Comité de la bibliothèque municipale a décidé de disposer de matériel informatique usagé;

Considérant qu'un citoyen dans le besoin a demandé d'obtenir le matériel informatique à titre gratuit;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Daniel Bonneau d'autoriser la vente du matériel informatique usagé de la bibliothèque municipale au coût de 1 \$ à la personne ayant manifesté son intérêt pour ce matériel.

Suite à l'intervention de Madame la conseillère Diane Thériault qui estime que ce matériel informatique devrait être vendu au plus offrant suite à une publication à cet effet dans le bulletin municipal *La Flûte*, le maire demande le vote.

Ont voté pour :            Monsieur le conseiller Daniel Bonneau  
                                 Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann  
                                 Madame la conseillère Carole Laroche

Ont voté contre :        Monsieur le conseiller André Côté  
                                 Madame la conseillère Diane Thériault  
                                 Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

Monsieur le maire Mario van Rossum vote en faveur de cette résolution.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**2014-07-193**      **25- Bibliothèque municipale : achat d'une imprimante**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Carole Laroche

ET RÉSOLU d'autoriser l'achat d'une imprimante pour la bibliothèque municipale.

Dissident :            Monsieur le conseiller Gaétan Coutu.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**2014-07-194**      **26- Terrain des loisirs : aménagement de la butte pour glisser**

Considérant la soumission datée du 13 mai 2014 de Hydro Semence Plus concernant l'ensemencement hydraulique et l'installation d'un treillis-paille en vue de l'aménagement de la butte pour glisser située sur le terrain des loisirs de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU d'octroyer le contrat pour l'aménagement de la butte pour glisser située sur le terrain des loisirs à Hydro Semence Plus, selon les termes de la

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 7 juillet 2014**

soumission datée du 13 mai 2014, le tout pour un montant de 850 \$ plus toutes les taxes applicables.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**27- Festival de compétitions western de Sainte-Brigide : soumission d'un projet pour le Pacte rural**

2014-07-195

Considérant que Monsieur Jean Giguère, président du Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc., demande à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville d'appuyer son projet de rénovation d'estrades afin qu'il puisse obtenir un montant de 30 000 \$ dans le cadre du Pacte rural 2014-2024;

Considérant que Madame la conseillère Diane Thériault, représentante du Conseil municipal aux Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc., mentionne que les Loisirs auront également des projets à soumettre à la Municipalité pour l'obtention d'une subvention dans le cadre du Pacte rural;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Carole Laroche

ET RÉSOLU :

- de demander à Monsieur Jean Giguère, président du Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. :
  - de soumettre son projet de rénovation d'estrades par écrit à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;
  - de s'engager par écrit à remettre les estrades à la Municipalité advenant le cas où il cesserait ses activités équestres sur le terrain des loisirs après avoir obtenu du financement pour la rénovation des estrades via le Pacte rural;
- de demander aux Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc. de soumettre leurs projets par écrit à la Municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**28- Les Amis du folklore : prêt du Centre municipal à titre gratuit**

En juin 2014, la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a avisé l'organisme Les Amis du folklore que pour continuer à pouvoir bénéficier du prêt du Centre municipal à titre gratuit, il devra obtenir sa charte (réf. résolution No 2014-06-149).

Le maire informe les membres du Conseil municipal que Monsieur Ludovic Desroches a déposé à la Municipalité un document intitulé « Demande de constitution en personne morale sans but lucratif » dans le but d'obtenir des lettres patentes constituant l'organisme Les Amis du folklore en personne morale en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies*.

Considérant que le Conseil municipal accepte ce document en attendant les lettres patentes officielles, l'organisme Les Amis du folklore pourra donc continuer à utiliser le Centre municipal gratuitement pour ses activités du vendredi soir.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 7 juillet 2014**

**29- Fondation Les Foyers Farnham : demande de commandite**

Considérant la demande d'aide financière faite par Monsieur Yves Larocque pour la Fondation Les Foyers Farnham;

2014-07-196

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU d'autoriser l'émission d'un chèque de 200 \$ au nom de la Fondation Les Foyers Farnham, et ce, à titre de don.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

---

Murielle Papineau, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**30- Rapports de l'officier désigné, du maire et des comités**

Monsieur Marc Drouin, officier désigné, présente au Conseil municipal un rapport verbal concernant ses activités pour le mois de juin 2014.

Chacun des membres du Conseil municipal fait un rapport verbal de ses activités.

**31- Varia**

**31.1 Chiens errants: application du règlement numéro 2012-407 (RM-410) concernant les animaux**

2014-07-197

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville n'a pas de personnel pour s'occuper des chiens errants en dehors des heures d'ouverture du bureau municipal ni d'endroit pour garder ces animaux;

Considérant que la Municipalité ne possède pas l'équipement approprié pour la capture de chiens;

Considérant que la Municipalité a publié dans les journaux locaux un appel de candidatures pour obtenir les services d'une fourrière pour chiens, incluant la capture, l'hébergement et l'euthanasie des chiens, s'il y a lieu (réf. résolution No 2014-06-166);

Considérant que suite à cet appel de candidatures, la Municipalité n'a reçu aucune offre de service;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 7 juillet 2014**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU de demander à la Sûreté du Québec d'appliquer sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville le règlement numéro 2012-407 (RM-410) concernant les animaux.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**31.2 Élections Canada : demande pour utilisation de l'école lors des élections fédérales de 2015**

2014-07-198

Considérant que Élections Canada a informé la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville que le Centre municipal ne pourra pas être utilisé pour les élections fédérales prévues le 19 octobre 2015 étant donné qu'il n'y a pas d'accès pour personnes à mobilité réduite;

Considérant qu'à défaut d'avoir un local convenable pour l'accès aux personnes à mobilité réduite sur le territoire de la Municipalité, les électeurs de Sainte-Brigide-d'Iberville devront aller voter à Mont-Saint-Grégoire le jour du scrutin;

Considérant qu'il est à prévoir que certains électeurs n'iront pas voter si les bureaux de scrutin sont situés à l'extérieur du territoire de la Municipalité;

Considérant que le gymnase de l'école Notre-Dame-du-Sourire est déjà utilisé pour le scrutin lors d'élections provinciales et que ce local est accessible aux personnes à mobilité réduite;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU de demander à la Commission scolaire des Hautes-Rivières et à l'école Notre-Dame-du-Sourire :

- d'autoriser Élections Canada à utiliser le gymnase de l'école Notre-Dame-du-Sourire le 19 octobre 2015 pour la tenue des élections fédérales;
- de prévoir au calendrier scolaire, si possible, une journée pédagogique mobile à cette date.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**31.3 Transmission de l'ordre du jour aux membres du Conseil municipal**

2014-07-199

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Daniel Bonneau

ET RÉSOLU que la directrice générale et secrétaire-trésorière transmette aux membres du Conseil municipal le projet d'ordre du jour de chaque séance ordinaire le lundi avant la tenue du caucus.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**31.4 Fournitures de bureau : demande de prix**

2014-07-200

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Carole Laroche

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 7 juillet 2014**

ET RÉSOLU de demander une proposition de prix pour des fournitures de bureau à Papeterie Coupal (2010) inc., et ce, afin de pouvoir comparer les prix de cette papeterie avec ceux du fournisseur actuel de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**32- Période de questions**

Le maire invite les personnes présentes dans la salle à poser leurs questions.

**33- Levée de la séance**

2014-07-201

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann

ET RÉSOLU de lever la séance à 21h25.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Mario van Rossum, maire

\_\_\_\_\_  
Murielle Papineau, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**Attestation relative à la signature des résolutions**

Je, soussigné, Mario van Rossum, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

\_\_\_\_\_  
Mario van Rossum, maire